

Kbis

Par pablotte62, le 13/10/2006 à 13:08

Bonjour...

quelqu'un sait où l'on peut trouver l'extrait Kbis d'une société immobilière? Est il fourni lors de la constitution de la socièté? est il chez le notaire?

Merci d'avance pour vos réponses.

à Bientot

Par gerald, le 13/10/2006 à 13:45

oui l'extrait kbis est rempli et indispensable à la constitution des sociétés. Pour consulter celui d'une société , il faut se tourner vers le registre du commerce et des sociétés, ou le répertoire des métiers s'il s'agit d'une société civile.